4.1 Revenu salarial

En 2014, le **revenu salarial** annuel moyen dans le secteur privé et la fonction publique s'élève à 17 820 euros pour les femmes et à 23 400 euros pour les hommes, soit un niveau inférieur de 24 % pour les premières. Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes. Ainsi, l'écart entre femmes et hommes est plus marqué pour les salariés les plus âgés que pour leurs cadets (20 % pour les moins de 40 ans, contre près de 30 % pour les 55 ans ou plus). Ce constat résulte en partie de carrières plus souvent interrompues et moins favorables chez les femmes que chez les hommes, mais aussi d'éventuelles variations de l'écart entre femmes et hommes selon les générations. L'écart de revenu salarial entre femmes et hommes est aussi plus prononcé parmi les salariés les plus diplômés (35 % parmi les titulaires d'un bac + 3 ou plus, contre 25 % pour les bac à bac + 2 et 27 % pour ceux d'un diplôme inférieur au bac) et parmi les cadres (25 % contre 10 % chez les employés). Enfin, l'écart femmes-hommes est plus important parmi les salariés du secteur privé que du public (28 % contre 17 %).

L'écart de revenu salarial moyen entre femmes et hommes reflète à la fois des différences en termes de salaire en équivalent temps plein (EQTP), prix d'une unité de travail salarié, et de volume de travail réalisé au cours de l'année. En 2014, le salaire en EQTP des femmes s'élève en moyenne à 24 320 euros par an contre 29 440 euros pour les hommes, soit 17 % de moins pour les premières. L'écart de salaire en EQTP entre femmes et hommes explique en moyenne presque trois quarts de l'écart de revenu salarial, le reste étant dû aux différences de volume de travail. Ces différences de volume ont cependant un poids plus important dans les écarts sexués de revenu salarial parmi les moins diplômés et les plus jeunes, reflétant notamment des interruptions de carrière et un recours au temps partiel plus fréquents chez les jeunes femmes en lien notamment avec la maternité.

À l'inverse, l'écart femmes-hommes de revenu salarial résulte principalement d'écarts de salaire en EQTP chez les plus diplômés et les cadres, ainsi que parmi les employés.

La différence de salaire en EQTP entre femmes et hommes est la plus élevée chez les cadres et les salariés les plus diplômés, ce qui peut refléter des marges individuelles de négociations salariales plus importantes dont les hommes profiteraient davantage. Dans le secteur privé, les écarts de salaire en EQTP comme les écarts de volume de travail sont plus marqués que dans la fonction publique, reflétant en particulier des politiques de rémunération plus diversifiées.

Les écarts de revenu salarial entre femmes et hommes varient le long de la distribution. Ainsi, alors que le revenu salarial **médian** des femmes est inférieur de 16 % à celui des hommes, le 1^{er} **décile** du revenu salarial des femmes est inférieur de 31 % et le dernier décile de 23 %. Chez les cadres et les professions intermédiaires, l'écart de revenu salarial entre femmes et hommes est également plus marqué en bas et en haut de la distribution qu'au niveau de la médiane. En revanche, chez les employés, le 1^{er} décile est plus élevé pour les femmes reflétant des situations d'emploi moins hétérogènes chez les femmes que chez les hommes.

En vingt ans, l'écart de revenu salarial entre femmes et hommes s'est légèrement réduit, passant de 27 % en 1995 à 24 % en 2014. Il a augmenté légèrement jusqu'en 2000 (28 %), avant de décroître faiblement, puis de manière plus accentuée depuis 2008. En effet, à partir de 2009, le revenu salarial moyen des hommes a diminué, tandis que celui des femmes continuait à progresser. La tendance à la baisse de l'écart femmes-hommes est principalement portée par une diminution des écarts de volume de travail, notamment depuis 2002. L'écart de salaire en EQTP est lui resté plus stable sur l'ensemble de cette période ; il diminue très légèrement depuis 2008.

Définitions

Revenu salarial: somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes les cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). **Salaire en équivalent temps plein** (EQTP): salaire net converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif.

Médiane, déciles : voir fiche 4.4.

Pour en savoir plus

• « Le revenu salarial s'établit à 20 670 euros en moyenne en 2014 », Insee Focus n° 75, janvier 2017.

Revenu salarial 4.1

1. Revenu salarial et salaire en EQTP annuels moyens selon le sexe en 2014

en euros courants

	Reve	enu salarial anni	uel moyen	Salaire annuel moyen en EQTP ¹			
	Femmes Hommes		Écart relatif (en %)	Femmes	Hommes	Écart relatif (en %)	
Ensemble	17 820	23 400	23,8	24 320	29 440	17,4	
Âge ²							
Moins de 25 ans	6 490	8 260	21,4	16 490	17 460	5,6	
25 à 39 ans	16 880	20 990	19,6	22 280	25 260	11,8	
40 à 49 ans	20 510	27 120	24,4	25 370	30 830	17,7	
50 à 54 ans	21 180	29 330	27,8	25 700	32 810	21,7	
55 ans ou plus	20 230	28 670	29,4	27 300	36 580	25,4	
Diplôme							
Pas de diplôme	12 110	17 030	28,9	18 290	21 850	16,3	
Diplôme inférieur au bac	15 260	20 790	26,6	20 390	24 600	17,1	
Bac à bac + 2	20 050	26 830	25,3	24 370	30 400	19,8	
Bac + 3 ou plus	29 090	44 750	35,0	33 970	49 860	31,9	
Catégorie socioprofessionnelle							
Cadres ³	33 850	44 980	24,7	39 860	51 370	22,4	
Professions intermédiaires	21 010	25 300	17,0	25 890	29 330	11,7	
Employés	13 550	15 050	10,0	19 590	21 770	10,0	
Ouvriers	11 300	16 480	31,4	17 970	21 220	15,3	
Secteur							
Secteur privé et entreprises publiques	16 530	23 050	28,3	23 810	29 390	19,0	
Fonction publique	20 880	25 250	17,3	25 340	29 680	14,6	

^{1.} Le salaire annuel moyen en EQTP est calculé sur les salariés ayant un volume de travail en équivalent temps plein strictement positif.

Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles, apprentis, stagiaires, et hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : Insee, Panel tous salariés.

2. Distribution du revenu salarial annuel selon le sexe en 2014

en euros courants

	Ensemble		Cadres ¹		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
der -14 - 11 - 7Dd)										
1 ^{er} décile (D1) Médiane	2 090 16 920	3 050 20 170	9 680 31 130	13 520 38 040	5 200 21 970	7 220 25 020	1 670 14 300	1 320 15 480	1 030 11 520	2 670 17 600
9º décile (D9)	32 220	41 930	56 330	76 000	32 520	38 490	23 480	27 820	20 450	26 480

^{1.} Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles, apprentis, stagiaires, et hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : Insee, Panel tous salariés.

3. Évolutions du revenu salarial et du salaire en EQTP annuels moyens par sexe de 1995 à 2014

115 base 100 en 1995, en euros constants 110 Revenu salarial des femmes 100 Salaire en EOTP des femmes 100 France métropolitaine 95 1997 1999 2001 2003 2005 2007 2009 2011 2013

a. Évolutions indiciaires selon le sexe



Champ: France métropolitaine jusqu'en 2001, France à partir de 2002; ensemble des salariés hors salariés agricoles, apprentis, stagiaires et hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note: du fait de la fragilité des données de 2003 à 2005, les évolutions sont lissées entre 2002 et 2006. Depuis le 1st janvier 2013, les cotisations patronales pour complémentaire santé obligatoire (CPCSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial et du salaire en EQTP. Une estimation du montant de ces cotisations a été réalisée afin de permettre la comparaison entre les données antérieures à 2012 et les données postérieures à 2013. Le salaire annuel moyen en EQTP est calculé sur les salariés ayant un volume de travail en équivalent temps plein strictement positif.

Source: Insee, Panel tous salariés.

Les statistiques par tranche d'âge sont calculées sur le sous-échantillon du panel pour lequel les poids des générations sont représentatifs de ceux observés dans la population salariée en 2014.
 3. Y compris chefs d'entreprise salariés.